



Droit de garde et de logement

Par **belyn**, le **21/09/2009** à **11:23**

Bonjour,

je souhaiterais avoir des informations par rapport au droit de garde.

je suis un homme de 30 ans, j'ai 2 enfants et je suis en congé parentale. Je vis avec la mere de mes enfants. elle a décidé de me quitter car elle a un nouvel homme dans sa vie. Nous vivons toujours sous le meme toit et elle découche tous les week end me laissant les enfants a garder!! L'appartement est a son nom e je me demande ce que je peux faire pour ne pas perdre la garde de mes enfants et ne pas me retrouve a la rue!!

Je vous raconte un peu ma vie mais je suis vraiment embété car je ne sais pas du tout quoi faire!!!

Je ne veux pas non plus lui mettre des batons dans les roues mais il faut que je prenne les devants avant de me retrouver a la rue!! et sans mes enfants!!!

j'attends de vos nouvelles et vous remercie d'avance!

Par **Marion2**, le **21/09/2009** à **11:46**

Bonjour,

Saisissez le Juge en courrier recommandé AR le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance.

Un avocat n'est pas nécessaire. Mais si vous souhaitez un référé (procédure rapide) il vous faut contacter un avocat.

Cordialement.